



Circulaire n°...002... du...5 JAN. 2018

A

Messieurs

- Le Secrétaire Général
- L'Inspecteur Général
- Le Chef de cabinet
- Les Directeurs de l'Administration Centrale
- Les Directeurs Régionaux de la santé

Objet : Enquête d'appréciation de la satisfaction, de l'engagement et de la motivation du personnel du secteur public de la santé.

Le capital humain représente la pierre angulaire de notre système de santé et de sa performance en vue de la réalisation des programmes de santé et la réussite des différentes réformes menés par notre département. En effet le développement des ressources humaines et l'amélioration de leurs conditions de travail est au cœur des préoccupations des politiques nationales et sectorielles.

Ainsi, la stratégie sectorielle s'inspirant du programme gouvernemental 2017-2021, insiste sur l'axe de la satisfaction des besoins en ressources humaines à travers leur motivation morale et matérielle ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail.

Dans cette optique, et afin de mettre en œuvre des actions efficaces et appropriées, le Ministère de la santé lance, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (dans le cadre du projet Union Européenne/Luxembourg), une « enquête d'appréciation de la satisfaction et du niveau d'engagement et de la motivation du personnel du secteur public de la santé ».

Cette enquête a pour objectif de fournir des informations pertinentes, suffisantes et représentatives permettant ainsi d'orienter les décideurs, à différents niveaux, dans le développement de la stratégie des ressources humaines notamment en matière d'attraction, de rétention et du rendement des professionnels de santé exerçant dans les établissements sanitaires.

Le processus de réalisation de cette enquête, confiée au bureau d'études « Claire Vision Consulting », consiste en l'établissement d'un état des lieux, la conception d'un questionnaire à caractère anonyme et confidentiel et l'analyse quantitative et qualitative des résultats de l'enquête.

A cet effet, je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter le déroulement des entretiens et l'administration du questionnaire afin de garantir la réussite de cette enquête, menée dans une approche participative et à laquelle nous accordons une importance particulière.

Abdelkader AMARA

Ministre de l'Énergie, du Transport,
de la Logistique et de l'Eau,
Ministre de la Santé P.I.

+212 537 76 01 05 : الفاكس - +212 537 76 58 27 : الهاتف - الرباط - الجاهز محمد الخامس - 335 شارع

335, Avenue Mohammed V Rabat - Tél: +212 537 76 58 27 - Fax : +212 537 76 01 05 - www.sante.gov.ma

